




République Française
Département de la Mayenne
Commune d'Evron
53600 EVRON

DEL n° 2019 64
Objet : Subventions 2019 aux associations

Envoyé en préfecture le 07/05/2019
Reçu en préfecture le 07/05/2019
Affiché le 
ID : 053-200084697-20190429-DEL201964-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU LUNDI 29 AVRIL 2019

L'an deux mille dix-neuf, le **VINGT-NEUF AVRIL**, à 20 h 30, les membres du Conseil Municipal d'Evron, légalement convoqués par courrier en date du 19.04.2019, se sont réunis au centre social du Trait d'Union, 32 b rue du Montaigu, sous la présidence de M. Joël BALANDRAUD, Maire.

Présents : BALANDRAUD Joël, SUHARD Maurice, DUTERTRE Isabelle, DUCHEMIN Marcel, LECHAT-GATEL Sophie, METAIRIE Fabrice, BRETON Marie-Thérèse, MEIGNAN Jean-Philippe, MOISY Marie-Claire, LANGEVIN Claude, DUTERTRE Jérôme, MARPEAU Annie-France, BOUET Laurence, LESAULE Henri, MASSEROT Sylvie, BOUCHARD Jacqueline, ROUILLARD Claude, JEMON Didier, GOUEL Monique, SIMONNY Hervé, FORTIN Alain, MAREAU Jean-Pierre, CHOUPEAUX Catherine, AVRANCHE Sylvie, NOULLEZ Christophe, FOUCAULT Pascal, VAIGREVILLE Rachel, LEROUX Anita, DEJARDIN Adélaïde, FOURNIER Vincent, ANGELIAUME Chantal, LE GENDRE Magali, LANDAIS Thierry, BERTIN Patrick, BEDOUET Joël, GUILLOUX Yves, CRETON Marie-Dominique, POINOT Jean-François.

Conseillers Municipaux excusés : ANGOT Marie-Odile, REUBRECHT Frédéric, RIANDIERE Claude, MARTEAU Olivier, BOISSEL Guëanelle, CHAPEAU Mickaël, LEBRUN Pierre-Yves, BRUYÈRE Lionel, CHARTIER Gwénaëlle, TONELLÉ Jean-François, BELGHAZI Félicie, PERRET Laurent, PRIDO Sébastien, MOULLÉ Philippe, RAVIGNÉ Yohan, CRETON Hélène, REDON Sylvain, DENIS Carine, MORINEAU Jean-Yves, CHARDRON Nathalie.

Secrétaire de séance : BERTIN Patrick

Nombre de membres dont le conseil municipal doit être composé : 58

Nombre de membres en exercice : 58

Nombre de membres qui assistaient à la séance : 38

Pouvoirs : 7

ANGOT Marie-Odile donne pouvoir à DUTERTRE Isabelle
RIANDIERE Claude donne pouvoir à ROUILLARD Claude
BRUYÈRE Lionel donne pouvoir à METAIRIE Fabrice
CHARTIER Gwénaëlle donne pouvoir à SUHARD Maurice
TONELLÉ Jean-François donne pouvoir à LECHAT-GATEL Sophie
BELGHAZI Félicie donne pouvoir à DEJARDIN Adélaïde
CHARDRON Nathalie donne pouvoir à BEDOUET Joël.

Objet : Subventions 2019 aux associations

Le conseil municipal,

VU le Code général des collectivités territoriales,

CONSIDERANT la délibération 2018 121 du 18 octobre 2018 approuvant la charte de la commune nouvelle formée entre Châtres-la-Forêt, Evron et Saint-Christophe-du-Luat,

CONSIDERANT l'article 2 de cette charte prévoyant que les conseils communaux des communes déléguées de Châtres-la-Forêt et Saint-Christophe-du-Luat seront chargés de définir la répartition des subventions allouées aux associations ayant leurs activités principales sur le territoire de la commune déléguée,

CONSIDERANT la proposition du conseil communal de la commune déléguée de Châtres-la-Forêt en date du 2 mars 2019,

CONSIDERANT la proposition du conseil communal de la commune déléguée de Saint-Christophe-du-Luat en date du 1^{er} mars 2019,

CONSIDERANT la proposition de la commission « Finances » en date du 7 mars 2019,

Après en avoir délibéré et procédé à un vote dont les résultats sont :

Votants :

Abstention :

Contre :

Pour :

Voir tableau joint en annexe

☞ **DECIDE** de verser, au titre de l'année 2019, les subventions aux associations comme joint en annexe,

☞ **DIT** que les crédits sont inscrits au budget primitif 2019 ;

☞ **AUTORISE** le Maire ou son représentant à signer tout acte ou pièce

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,



Joël BALANDRAUD.

6574 - Subvention aux associations et personnes de droit privé - Budget principal

Organisme	Montant 2018 à reporter sur 2019	Montant proposé 2019	ne participent pas au vote	Votants	Vote
Producteurs de la Vallée de l'Erve (Festival de la Viande)		22 500,00 €	Joël BALANDRAUD	44	A L'UNANIMITE
MAM "Les Petits Géants"		6 600,00 €		45	
ROBORAVE France		1 000 €		45	
BATTERIE FANFARE		1 200,00 €		45	
FNATH		120,00 €		45	
LA CHANCE AUX TALENTS		450,00 €		45	
ORCHESTRE HARMONIE MUNICIPALE		3 500,00 €		45	
VOLUBILIS		3 500,00 €		45	
APEL ST JOSEPH		1 000,00 €		45	
ECOLE JEAN MONNET		1 470,00 €		45	
LES MINI-POUCES		100,00 €		45	
Comité de Jumelage EVRON-LAKOTA		1 000,00 €		45	
GDON EVRON		300,00 €		45	
MAYENNE NATURE ENVIRONNEMENT		140,00 €		45	
LES ABEILLES MAYENNAISES		600,00 €		45	
LES CONJOINTS SURVIVANTS ET PARENTS D'ORPHELINS DE LA MAYENNE		150,00 €		45	
ADAVIP		3 000,00 €		45	
ESPADON		1 080,00 €		45	
SECOURS CATHOLIQUE		600,00 €		45	
France ADOT 53		68,00 €		45	
LES RESTAURANTS DU CŒUR		900,00 €		45	
UDAF DE LA MAYENNE		250,00 €		45	
UNAFAM 53		200,00 €		45	
CHIENS GUIDE D'AVEUGLE		100,00 €	Maurice SUHARD + Pouvoir	43	
HABITAT JEUNES SERVICES LE NYPHEA		2 000,00 €		45	
ACCUEIL AMITIE		2 000,00 €		45	
ASSOCIATIONS SPORTIVES		52 500,00 €		45	
ASSOCIATIONS SPORTIVES (FORMATIONS)	1 496,81 €	1 500,00 €		45	
COMITE DES CHEVEUX BLANCS		2 000,00 €		45	
DON DU SANG		290,00 €		45	
PREVENTION ROUTIERE		300,00 €		45	
SPA		2 995,41 €		45	
UNION NATIONALE DES COMBATTANTS		125,00 €		45	

Organisme	Montant 2018 à reporter sur 2019	Montant proposé 2019	ne participent pas au vote	Votants	Vote	
AMICALE DES AFN CHÂTRES		100,00 €		45	A L'UNANIMITE	
AMICALE DES PARENTS D'ELEVES CHÂTRES		700,00 €		45		
ASSOCIATION SPORTIVE CHATRES LA FORET		1 600,00 €	Jérôme DUTERTRE	44		
CHAMBRE DES METIERS ET DE L'ARTISANAT DE LA MAYENNE		40,00 €		45		
CLUB DE L'AMITIE CHÂTRES		400,00 €	Jacqueline BOUCHARD	44		
COMITE DES FÊTES CHÂTRES		2 000,00 €	Jérôme DUTERTRE	44		
CROIX ROUGE FRANCAISE		40,00 €		45		
INFIRMES MOTEURS CEREBRAUX		40,00 €		45		
LA CROIX D'OR DE LA MAYENNE		40,00 €		45		
LA GAULE VOUTREENNE		40,00 €		45		
LIGUE CONTRE LE CANCER		40,00 €		45		
TIN'POUCE ATELIER 1ER AGE		400,00 €		45		
FRANCE ALZHEIMER MAYENNE		40,00 €		45		
MAM Les Coccinelles	3 600,00 €	3 600,00 €		45		
VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE		140,00 €		45		
AMICALE DES AFN		80,00 €		45		
AINES DU LUAT		80,00 €		45		
APE ST-CHRISTOPHE-DU-LUAT		1 300,00 €		45		
COMITE DES FETES DE ST-CHRISTOPHE DU LUAT		3 000,00 €		45		
ETOILE SPORTIVE		400,00 €		45		
LUAT COUNTRY		300,00 €	Sylvie AVRANCHE	44		
PETITS BOLIDES LUATAIS		800,00 €		45		
TOTAL	5 096,81 €	128 718,41 €				
TOTAL SUBVENTIONS		133 815,22 €				